22e Année — No 23 SAMEDI, 6 JUIN 1936 — MONTREAL — SATURDAY, JUNE 6, 1936 22nd Year — No. 23

TRY
BLACK HORSE
ALE
100 Years of Brewing Experience behind it

Le Monde Ouvrier — The Labor World

LABOR OMNIA VINCIT — L'UNION FAIT LA FORCE

Rédaction: 11, rue Saint-Paul Ouest "INSTRUIRE ET AMELIORER" Téléphone: LAncaster 5361

DRINK
DOW'S ALE
Standard of Strength and Quality

Charité ou travail... Lequel?

"A bas le plan Bouchard!" C'est le cri du jour dans certains milieux — de chômeurs — évidemment le travail semble leur faire peur. Rien pourtant de plus juste que de gagner son pain à la sueur de son front, au lieu de vivre de la charité publique ou privée à moins que l'âge ou des infirmités rendent un homme impotent. Nous croyons sincèrement que la majorité des chômeurs n'est pas rendue à ce point, de même que plusieurs de ceux qui ont pris part à des manifestations hostiles à l'hon. M. Bouchard l'ont fait par ignorance de ce que c'était qu'on attendait d'eux et quelle portée pouvait réellement avoir la carte qu'on leur demandait de signer. Combien d'eux en ont seulement pris connaissance? Nous la publions ci-dessous:

Service Provincial du Chômage .....

Déclaration que doit signer tout sans-travail nécessiteux pour bénéficier de l'aide aux chômeurs à partir de juin 1936.

.....1936
(lieu et date)

Je, soussigné, reconnu comme sans-travail nécessiteux résidant dans la municipalité de .....

No ..... rue .....

et bénéficiant de secours de chômage auxquels contribue le gouvernement de la province, consens par la présente à ce que le montant des secours reçus par moi depuis le 1er juin 1936 soit considéré comme un salaire pour lequel je m'engage à travailler en me conformant aux règlements et conditions de travail qui pourraient être mis en force soit par la Province, soit par les autorités municipales, soit par le comité de secours auquel le conseil municipal a délégué son autorité.

Nom .....

Occupation .....

Dépendants .....

Remarques .....

Pour être conservée par le chômeurs.

Il n'y a rien d'extraordinaire ni de bien compromettant à signer une telle déclaration, d'autant plus que ce n'est que la mise en vigueur de la loi fédérale de 1933 qui veut que le chômeur s'engage à travailler en retour de l'allocation qu'il touche et que tous ceux qui reçoivent des allocations ont pris cet engagement sans quoi ils n'auraient pas été inscrits sur les listes de secours et n'auraient pas touché un seul sou; il est vrai de dire que cette partie de la loi est restée lettre morte depuis que le gouvernement Bennett avait décidé que les travaux de chômage coûtaient les yeux de la tête et étaient mal faits et que, dans les circonstances, il valait mieux comparer les allocations de chômage à une question de charité. En dépit de cela, nombre de municipalités ont fait travailler les chômeurs en retour de ces allocations. Montréal, Quebec et d'autres villes ne l'ont pas fait. Ce qu'on appelle le "plan Bouchard" n'est donc ni plus ni moins que de généraliser la mise en vigueur d'une loi fédérale.

Il faut se rappeler que les allocations de chômage sont payées partie par les gouvernements fédéral et provincial et l'autre partie par les municipalités sous certaines conditions et peuvent servir à faire exécuter des travaux bien spécifiés; si une municipalité refuse de se conformer à ces conditions elle s'expose à se voir refuser la contribution de l'un ou de l'autre des gouvernements.

L'honorable M. Bouchard a d'ailleurs fort bien expliqué, à la radio, ce qui en était; malheureusement, une partie de son auditoire a préféré faire du chahut plutôt que de se renseigner et a empêché la plus grosse partie de son auditoire de l'écouter; heureusement que le progrès a inventé la radio qui permet de prendre contact avec l'auditoire invisible de beaucoup plus nombreux que celui qui court les assemblées publiques.

Est-il possible qu'on en soit rendu au point que quelques centaines d'individus puissent empêcher un homme public de faire part aux citoyens d'un projet quelconque? On blâme les groupes communistes de tout ce qui arrive, quelquefois avec raison, mais bien souvent à tort; nous y voyons une répercussion naturelle des écarts de langage dont se sont rendus coupables, au cours de la dernière campagne électorale, un certain nombre de candidats, et qui se continuent à l'Assemblée législative de Québec.

Il est un vieux proverbe qui dit que qui sème le vent récolte la tempête. Espérons que ceux qui incitent le peuple et parlent continuellement de révolte s'aperçoivent avant qu'il ne soit trop tard qu'ils jouent un jeu dangereux qui, nouveau frankenstein, les emportera également dans la tourmente.

Nous ne sommes pas prêts à dire que ce soi-disant "plan Bouchard" répond bien à la situation et qu'il ne devrait pas subir des modifications importantes. L'énorme majorité de la population reconnait qu'en ne peut indéfiniment faire vivre des milliers et des milliers de chômeurs sans qu'en retour ils donnent une certaine somme de travail. Il y a tant de travaux publics qui pourraient et devraient se faire, pourquoi ne pas y employer nos chômeurs? Cela les occuperait et ne les entretiendrait pas dans la paresse qui est la mère de tous les vices. Tout le monde est d'accord là-dessus; il y a divergence d'opinion sur le montant du salaire qu'on devrait leur donner en retour du travail qu'ils feront.

Le plan Bouchard

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal s'est prononcé, par un vote de 30 contre 13, en faveur du principe de donner du travail aux chômeurs plutôt que des secours directs. C'est à la suite d'un rapport spécial de l'exécutif que ce vote fut pris, jeudi soir, à l'hôtel Mont-Royal après une discussion assez animée de part et d'autre. Une lettre de l'hon. M. Bouchard a été produite, assurant le Conseil que des mesures seraient prises pour mettre à exécution le plan en question, avec tous les soins voulus. Une copie du plan fut distribuée à chaque délégué, afin d'en prendre connaissance et le discuter intelligemment. La plupart des orateurs qui ont parlé sur le sujet se sont opposés tout particulièrement aux clauses 6, 9 et 16.

La clause 6 fixe le maximum que peut gagner le chômeur nécessiteux.

La clause 9 mentionne l'exécution du travail que le chômeur sera appelé à donner, le nombre de journées de travail fixé par la commission du chômage; son gain ne lui sera octroyé que par versements égaux à ceux que lui donnerait le secours direct.

Le clause 16 stipule les travaux sur lesquels les chômeurs seront appelés à travailler, soit pour les autorités ou les commissions d'aide aux sans-travail, sur des ouvrages publics, semi-publics et privés; les entreprises des gouvernements fédéral, provincial et municipal et les écoles publiques; les entreprises semi-publiques appartenant à des associations éducationnelles subventionnées par les gouvernements; les entreprises privées, celles exécutées au bénéfice de personnes privées sur des biens appartenant à des particuliers.

Ces clauses ont soulevé un débat mêlé de suggestions diverses et de questions posées aux membres de l'exécutif, qui s'en tirèrent assez bien, dans l'intérêt du principe en jeu. Le délégué Belland demanda si l'exécutif était en accord avec le plan soumis; on lui répondit que le principe seulement avait été adopté.

Le délégué Jos. Schubert déclare que 40,000 chômeurs recevront des secours et que cela coûterait trois-quarts de million à la ville par semaine; qu'elle n'était pas capable de faire travailler les chômeurs, sans avoir étudié le plan qui nous est présenté. Le gouvernement ne peut suffire à donner du travail, n'ayant pas encore adopté de plan de travaux pour remplacer les secours directs.

Le délégué Pierre Lefèvre dit que le public est sous l'impression que le Conseil des Métiers et du Travail est en faveur du plan Bouchard en entier. Il demande que les officiers du Conseil fassent une déclaration spécifique, s'ils sont favorables aux vingt-trois clauses contenues dans le plan.

On dit tout haut, ajoute le délégué P. Lefèvre, que le plan Bouchard et la commission du chômage fédéral étaient d'accord pour faire disparaître par tous les moyens le chômage complètement.

Après d'autres discours des délégués C. Miron, D. Wolfe, S. Sarkin, J. Cuppello, W. Trotter et L. Witty, le président G.-R. Brunet donna les explications de l'attitude du comité qui avait pris sur lui de se prononcer sur le principe de donner du travail plutôt que des secours. Le gouvernement provincial a déjà été avisé, dit-il, des intentions de l'exécutif du Congrès qui demande de faire des travaux de préférence aux secours. Ce que nous discutions ce soir, déclare le président Brunet, ce n'est pas le plan Bouchard, parce qu'il n'y a pas d'élaboration de programme pour les travaux que l'on veut substituer aux secours — seulement de réitérer l'attitude de ce Conseil en faveur des travaux avec le salaire stipulé dans les contrats collectifs de travail.

Finalement, une proposition fut adoptée qu'un comité composé des délégués Schubert, Wolfe, Sarkin, Trotter, Sénécal et Gault, soit nommé pour étudier conjointement avec l'exécutif toutes les clauses de ce plan et rejeter celles qui seront inacceptables.

La séance était présidée par M. G.-R. Brunet, assisté des vice-présidents J.-E. Gariépy et Jack Cuppello.

Nous avons entrevu nombre de chômeurs — membres de nos unions ouvrières — et nous avons pu constater qu'il répugne à la plupart d'entre eux de toucher des secours directs; au début, ils ont honte de vivre de la charité publique, mais, petit à petit, ils s'y habituent insensiblement et finissent par trouver cela tout naturel, ils s'imaginent que l'Etat est obligé de les faire vivre, mais malgré tout ils préfèreraient suivre la loi sacrée du travail. Une autre objection, c'est qu'une fois qu'un chômeur trouve de l'ouvrage pour une période relativement courte, il est supprimé de la liste des secours directs et il lui faut faire un tas de démarches et subir une quantité de questions et d'humiliations avant d'être réinscrit; il est assez naturel alors qu'il ne soit pas anxieux d'accepter un travail intermittent. Pouvons-nous le blâmer?

D'autres nous ont répondu: "Pourquoi serions-nous en faveur de travailler pour notre allocation de chômage si nous touchons exactement le même montant d'argent que lorsque nous ne travaillons pas, cela coûte plus cher pour vivre lorsque nous travaillons parce que nous dépensons une plus forte somme d'énergie, nous usons plus de linge et d'habillement, alors nous serons en fin de compte plus mal, plus pauvres, que sous le système actuel."

Nous croyons que c'est la grande objection de ceux qui crient "à bas le plan Bouchard". Elle n'est pas insurmontable, il doit être possible de trouver un moyen terme, pourquoi ne pas payer aux chômeurs qui travailleront le salaire prévu par les contrats collectifs et qu'on leur donne un certain nombre d'heures de plus que le montant de l'allocation qu'ils touchent sans travailler? De cette façon, ils auront plus d'argent, partant un peu plus de bien-être pour leur famille et ce surplus d'argent mis en circulation permettra à l'industrie et au commerce d'embaucher un plus grand nombre de personnes, d'où moins de chômeurs, sans oublier le côté moral de la question.

Le plan Bouchard mérite certainement une étude approfondie par les corps publics, et surtout par les organisations ouvrières. Rien ne sert de crier "à bas le plan Bouchard", cela ne remédiera en rien à son adoption ou à son rejet par les autorités qui sont à bout de souffle. Il faut prendre les moyens de faire disparaître cette plaie du chômage; on ne veut pas prendre les moyens logiques et recommandés pour les ouvriers pour y parvenir, il est donc recommandable d'essayer tous les moyens que nos hommes publics sont assez hardis de suggérer.

Une chose certaine, c'est que les secours aux chômeurs ne peuvent éternellement être payés par des emprunts et des taxes sans rien exiger en retour. Le plus tôt nous trouverons le moyen de mettre tout le monde au travail, le mieux ce sera pour la bourse des chômeurs eux-mêmes et celle de ceux qui ont jusqu'ici fourni les montants nécessaires aux secours directs.

Ce qui se passe dans nos unions

Par BEN. DROLET.

CONGRES PROVINCIAL DES CHARPENTIERS

Jeudi, le 2 juillet prochain, s'ouvrira, à Sainte-Anne de Bellevue, la convention provinciale annuelle de la Fraternité Unie des Charpentiers - Menuisiers d'Amérique, pour se continuer les 3 et 4 juillet. Des rapports importants seront soumis par l'exécutif, concernant les réformes à obtenir du gouvernement provincial, pour procurer aux charpentiers-menuisiers du travail aux salaires raisonnables, à la construction des travaux publics. On parle aussi de faire réglementer la construction à Montréal, par une loi, afin d'empêcher une foule d'incompétents de la campagne de venir encombrer la ville et remplacer les ouvriers charpentiers et menuisiers, dont la loi du contrat collectif exige une carte de compétence. Une autre question qui intéressera probablement la convention est celle de la fondation dans les villes de cette province, là où il n'en existe pas, d'une union auxiliaire des dames des charpentiers-menuisiers.

On compte qu'un grand nombre de délégués des divers locaux de la Fraternité Unie de cette province assisteront à ces délibérations. Le secrétaire général, M. Pierre Lefèvre, donnera avis aux officiers de chaque local de Montréal et de la province de procéder, au cours du mois de juin, à l'élection des délégués et lui en faire connaitre les noms, au moins une semaine avant la convention.

———:o:———

AVIS AUX TRAVAILLEURS EN FER DE CETTE PROVINCE

A chacune des séances de l'Union des Travailleurs en fer, local 307, un grand nombre de nouveaux membres se font initier. C'est un signe des temps: on prévoit beaucoup de travail et on se prépare en conséquence.

Mercredi dernier, sous la présidence de M. H. Lajeunesse, un rapport des plus importants a été soumis par M. J.-A. Charron, agent d'affaires du local 307. Les travaux qui sont en cours, d'après ce rapport, sont des plus considérables et la saison promet d'être une des plus actives. Toujours d'après le même rapport, en ce qui concerne la règlementation des conditions d'admission dans les différents endroits de la province de Québec, qui sont maintenant sous l'empire de l'extension juridique du contrat de travail depuis avril dernier, tous les ouvriers sans exception travaillant dans la structure en fer dans toute la province devront, sans y manquer, pour obtenir du travail, se procurer leur carte de travail émise par l'union. Pour cela, ils pouront s'adresser à M. J.-A. Charron, 415, rue Sainte-Catherine Est.

On se prépare à fêter la Fête du Travail; un comité d'organisation a été nommé.

———:o:———

ELECTIONS CHEZ LES OUVRIERS EN FOURRURE DU LOCAL 66

Des questions d'intérêt général ont été discutées au Conseil conjoint de l'Union internationale des Ouvriers en fourrure, mardi soir dernier, sous la présidence de M. Emile Perrault, à 415, rue Sainte-Catherine Est. Il s'agissait de prendre connaissance de la dernière entrevue, lundi le 1er juin, avec le sous-ministre du Travail, M. Gérard Tremblay, relativement aux quelques objections de la part des patrons de la zone de 50 milles. Un rapport de tous ces sujets sera soumis à l'assemblée du local 66, qui aura lieu lundi, le 8 courant, à la salle supérieure du Café Saint-Jacques, 415, rue Sainte-Catherine Est, et à laquelle assemblée il sera procédé à la nomination et à l'élection des officiers. Seuls les membres en règle auront le droit de voter.

———:o:———

ASSEMBLEE DES TYPOGRAPHES

Aujourd'hui, à 2 heures 30, aura lieu, à la salle de l'Union du Commerce, 1079, rue Berri, l'assemblée régulière mensuelle de l'Union Typographique Jacques-Cartier No 145. Plusieurs questions d'actualité seront discutées, relativement au contrat collectif qui vient d'être mis en vigueur.

Les membres sont priés de venir nombreux, pour se tenir au courant des événements passés et futurs dans l'industrie de l'imprimerie. Les problèmes soulevés par la nouvelle convention collective seront de plus en plus nombreux et difficiles à résoudre, et il faudra la coopération de tous les membres pour y parvenir, et surtout pour sauvegarder les droits des ouvriers.

LES EMPLOYES DU GAZ S'ORGANISENT

Vraiment, l'ère est à l'organisation. Nous applaudissons, lorsque nous sommes informés qu'un tel corps de métier est à se réorganiser; que ce métier avait déjà été fortement organisé — près de 90 pour cent — que, malheureusement, pour diverses raisons incontrôlables, ce métier était tombé dans l'isolement. Nous voulons faire allusion au groupe de travailleurs employés à la Compagnie du gaz Lasalle-Côte Saint-Paul, qui depuis déjà quatre semaines à peine, ayant compris de nouveau le besoin d'unifier leurs forces pour obtenir des conditions de travail meilleures, ont résolu de fonder une nouvelle union, sous l'égide de la Fédération Américaine du Travail. M A. Bastien, organisateur de la Fédération, de passage à Montréal, fut invité par les intéressés à convoquer une assemblée et, après les explications d'usage qui leur ont été données par M. Bastien, ce dernier enregistra 80 demandes d'admission. M. Bastien étant appelé à suivre l'enquête des industries textiles, qui se poursuit présentement, confia à M. Frank Griffard, ancien agent d'affaires des employés du gaz, le soin de continuer le travail si bien commencé. On s'attend qu'à la fin de juin les 250 employés de cette compagnie auront presque tous rejoint l'union, et alors celle-ci procèdera à l'élection d'un bureau de direction, le 26 juin.

LES FEMMES EMPLOYEES DANS LES HOTELS ET RESTAURANTS

Enfin on verra les femmes et filles employées dans les restaurants, salles à manger, buffets, salons de rafraichissements, etc., recevoir un salaire minimum et des conditions de travail raisonnables, selon une ordonnance qui a été émise le 26 mai par la Commission du salaire minimum pour les femmes et qui entrera en vigueur le 1er août prochain. Une deuxième ordonnance a été édictée pour les hommes et les femmes travaillant dans les hôtels. Les hommes, dans ce cas, sont assujettis aux conditions stipulées lorsqu'ils remplacent les femmes à ces travaux, c'est-à-dire que leur salaire ne devra pas être moindre que celui payé aux femmes. Dans l'ordonnance concernant les restaurants, la juridiction territoriale est en deux zones, la première comprend Montréal et toute municipalité de plus de 5,000 âmes sur l'ile de Montréal. Les employées travaillant dans ce rayon recevront 17 cents de l'heure en plus de leurs repas. Dans la deuxième zone, les employées seront payées 13 cents de l'heure et cette zone comprend Québec, Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières, et toute ville de plus de 25,000 de population.

Si elles travaillent moins de 30 heures par semaine, un bonus de 3 cents l'heure leur sera payé.

Pour l'hôtellerie, la province est divisée en deux zones, la première comprenant Montréal, Outremont, Verdun et Westmount. Dans cette zone, les filles de table et femmes de chambre recevront $17 par mois, chambre et pension comprises; les aides de cuisine et autre personnel, $22 par mois, chambre et pension comprises. Si la chambre et la pension ne sont pas fournies, l'employée recevra un supplément de $18 par mois; si elle n'est pas logée, elle recevra un supplément de $8 par mois. Dans la deuxième zone, soit Québec, Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières et autres villes de plus de 25,000 de population, les conditions sont les mêmes, excepté que les salaires seront de $15 par mois pour les filles de table et $20 par mois pour les aides de cuisine et autre personnel.

Il est à remarquer que le pourboire ne peut être compté par l'employeur comme une partie du salaire de l'employée. Les uniformes seront fournis et blanchis par l'employeur; si ces uniformes sont faits sur mesure, le patron peut les vendre à l'employée, mais jamais plus de $3.00. Aucun patron ne pourra renvoyer une employée pour cause de plainte à la commission, etc.

Ces deux ordonnances de la Commission viennent à point et seront un grand bienfait pour ces employées qui pourront ainsi tirer quelque profit de leur travail.

———:o:———

CHARLES H. HATCH, industrial ingeneer, has studied the present and impending economic condition of industry at first hand, impartially as benefits one of his profession. He has formed some ideas on the subject, naturally. He also has the moral courage to express those ideas. Recently he said:

Demandez l'étiquette de l'Union sur toutes vos marchandises

Always demand the Union Label -- It pays

Reproduction des marques syndicales, cartes d'ateliers, boutons et insignes de travail qui désignent l'affiliation aux unions internationales affiliées à la Fédération Américaine du Travail.

Union Labels, Shop Cards, Working Buttons and Emblems used to designate membership in the affiliated National and International Unions with the American Federation of Labor.

Le problème social

On entend souvent des expressions se manifester sur l'importance de la question sociale. Chacun l'explique à sa manière, lui donne la portée suivant les circonstances où elle est en butte, soit en politique, le travail ou tout autre domaine, dont le but est d'améliorer le sort de l'humanité.

Il serait peut-être à propos de définir, selon nos humbles connaissances, notre pensée sur la question, pour aider au relèvement de la société.

On parlera, par exemple, de sa science, son rayonnnement et le problème de résoudre la question.

La véritable interprétation à lui donner serait que la science sociale aurait pour but de rechercher les maux dont souffre l'humanité par l'application de remèdes efficaces, pour son soulagement. Son rayonnement occupe, dans le monde politique et ouvrier, une puissance féconde qui au point de vue du bien commun, dans bien des cas, ne rayonne pas sur la majorité de ceux qui ont pour mission d'en développer le principe, pour l'appliquer au bien-être général de la masse. C'est peut-être un défaut du régime démocratique, qui a su ne faire régner que l'incompétence.

Si l'on fait une étude raisonnée du problème social, on constatera que les politiciens, quels qu'ils soient, ne nous ont jamais rien proposé comme remède, si ce n'est le secours direct. Cependant, nous savons bien qu'il y a bien des causes à la pauvreté, mais pour les connaitre, il aurait toujours fallu faire une étude d'observation et de réflexion. Il est peut-être vrai que ce serait trop demander à des hommes qui n'ont d'autres soucis que leur réélection. Nous ne craignons pas d'affirmer, qu'après sept ans de désarroi, nos gouvernants n'ont absolument rien fait pour essayer d'enrayer la crise actuelle. La situation du chômeur, dont la conscience est ravagée, n'a pas changé, au contraire, son foyer est dévasté par la misère qui gronde.

La pension de vieillesse, que l'on aurait dû avoir depuis longtemps, est en retard. L'aura-t-on? Cependant, lorsqu'elle sera en vigueur, — si elle ne l'est pas encore — et si, au cas où elle le deviendrait — dans quelles condtions sera-t-elle appliquée? On se l'imagine, peut-être par une restriction impossible. En attendant, des centaines de vieillards en ont grandement besoin. Cela apporterait une aide considérable à leurs enfants, fils ou filles, qui eux-mêmes possèdent une famille parfois assez nombreuse et qui cependant, sont sur le secours direct. On peut paraître sceptique pour ce que nous avonçons, qu'il nous soit permis d'ajouter que le temps n'est pas éloigné où ceux que l'on contraint sans espoir à une maigre pitance prendront conscience de leur force pour aller crier tout leur dépit aux responsables de cet état de choses. Le temps est arrivé de la réflexion, pour que les représentants du peuple mettent à profit les moyens de production perfectionnés que le pays possède, afin qu'il puisse donner au peuple des conditions de vie au moins égales à celles des générations précédentes.

BEN. DROLET.

LES EMPLOYES DE TAVERNES EN BONNE VOIE D'ORGANISATION

Les employés de tavernes ont remporté un véritable succès, dimanche dernier. La réunion eut lieu à la salle des Cordonniers, 1331, rue Sainte-Catherine Est, gracieusement mise à la disposition des organisateurs de l'Union No 200. Presque tous les commis de tavernes de l'Est de la ville ont répondu à l'appel de l'organisateur.

M. Jos. Pelletier, secrétaire du Conseil des Métiers et du Travail et organisateur local de la Fédération Américaine du Travail, présida, assisté de M. Jos. Allan, organisateur du local 200, MM. A. Roy, vice-président de l'Union des Ouvriers en fourrure, L. Thibault, président de l'exécutif du local 249 des Cordonniers.

Le président Pelletier félicita la nombreuse assistance d'être venue, encore une fois, entendre l'évangile de l'unionisme. C'est une preuve évidente que le besoin de l'organisation se fait sentir parmi vous. Il regrette l'absence de M. J. J. McDevitt, appelé d'urgence à Philadelphie, pour régler certaines difficultés qui ont surgi chez les employés d'hôtels et de restaurants de cette ville. Le travail d'organisation devra se continuer avec la même ardeur; nous nous proposons de tenir des assemblées de ce genre dans la partie nord de la ville.

Le premier orateur fut M. L. Thibault. Il relate les durs efforts que les unions ouvrières font pour intéresser les travailleurs des diverses industries à joindre les unions de métier. On se demande pourquoi les employés de tavernes restent dans l'état où ils se trouvent présentement — sans organisation, à la merci de patrons exigeants et peu généreux. Vos conditions sont désavantageuses et déplorables. L'opportunité qui vous est offerte est la plus belle dans les circonstances pour améliorer vos salaires et vos conditions de travail. L'union internationale vous présente la planche de salut, saisissez-la, c'est le temps. Vous pourrez compter sur l'appui moral que les unions-soeurs peuvent vous accorder.

M. Albert Roy commença ses remarques en faisant remarquer que c'était vraiment pénible de constater que les employeurs n'avaient pas donné jusqu'ici plus de considération aux employés d'hôtels et de restaurants dont la situation est pire que celle de la femme ou de la fille qui travaille dans l'industrie et recevant au moins un salaire minimum. M. Roy parla longuement des bienfaits de la loi de l'extension juridique des conventions collectives. A moins que vous soyez bien organisés, ne vous attendez pas à en recevoir les bons effets. Il loue la loi Arcand qui, — dans son industrie, qu'il cite en exemple — a fait obtenir de fortes sommes de salaires dus en arrérages. Le moyen d'obtenir toutes les faveurs de la loi, c'est de s'organiser, et ensuite d'approcher l'association des employeurs pour négocier un contrat collectif de travail. Plus vous retarderez, plus votre situation deviendra difficile. Unissez-vous et préparez-vous à recevoir votre part et lorsque la crise aura pris fin, vous en bénéficierez.

Ce fut par des applaudissements frénétiques que l'assistance accueillit les remarques des orateurs. Au milieu de l'enthousiasme général, on entendit une voix autorisée déclarer que le propriétaire de la taverne Amherst, M. J.-H. Dupuis, rue Sainte-Catherine Est, était prêt à coopérer 100 pour cent avec l'union en formation.

Un grand nombre d'assistants remplirent les formules d'admission et seront initiés à la prochaine assemblée, dimanche, le 7 juin, à 11 heures de l'avant-midi, à la salle des cordonniers, 1331, rue Sainte-Catherine Est.

:o:

NOTES DE VOYAGE A PARIS

Monsieur le Rédacteur,

Pour une fois en plus nous allons maintenant visiter Montmartre, l'un des quartiers les plus animés de Paris, et qui nous offre surtout le soir l'illusion du lieu le plus animé de plaisir et toujours en fêtes. Les hauteurs de Montmartre sont situées un peu plus au nord des boulevards intérieurs. La butte elle-même est une colline qui s'élève à environ 125 mètres d'altitude. Selon les uns, elle fut le théâtre du martyre de saint Denis, premier évêque de Paris. Les hauteurs de Montmartre dominent toute la ville. C'est encore toujours d'après l'histoire une place historique qui a joué un très grand rôle dans les sièges de Paris. C'est de là que Henri de Navarre, plus tard Henri IV, bombarda la ville lorsque la couronne de France lui échut, par suite de la mort de Henri III. C'est aussi là qu'eut lieu la première lutte entre l'armée en 1814; au mois de mars 1871, les soldats révoltés, qui avaient tué plusieurs généraux, s'emparèrent des canons qui se trouvaient à Montmartre: ce fut le commencement de l'insurrection de la commune; le 24 mai, les troupes du gouvernement s'emparèrent des batteries et dirigèrent à leur tour les canons sur les communards réfugiés aux buttes Chaumont.

Le Sacré-Coeur de Montmartre. La basilique, située au sommet de la butte, est véritablement un monument grandiose; commencée en 1875 et terminée en 1914, elle sert au culte depuis 1891. Les travaux sont faits lentement d'abord parce qu'il a fallu établir des soubassements considérables, ensuite, parce que les fonds ont été fournis par des quêtes et des souscriptions. En 1912, il avait été dépensé plus de 40 millions de francs. En face de la basilique, l'on remarque la statue en bronze du chevalier de la Barre, supplicié à l'âge de 19 ans, en 1766, pour cause d'impiété.

Après avoir visité les hauteurs de Montmartre et la basilique, je me dirige vers le quartier du Temple, qui doit son nom à une maison de templiers en France. Aux jours de la première révolution française, le Temple a remplacé la Basilique comme prison d'Etat. La tour du Temple servit de prison à la famille royale de Louis XVI, en 1792 et 1793. En 1811, Napoléon 1er fit abattre cette tour et le reste fut démoli sous Napoléon III. L'emplacement du Temple est maintenant occupé par le Square du Temple, et décoré de 5 statues en bronze.

Nous allons encore avoir l'occasion de visiter un monument digne du plus profond respect: la Chapelle Expiatoire, érigée en 1816, à la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette, dans un square à l'ouest de la rue de Rome. La chapelle renferme deux groupes de marbre, l'un représente Louis XVI et son confesseur, l'autre représente la Reine soutenue par la Religion, sous les traits de Madame Elizabeth, soeur du roi. Devant la chapelle reposent plus de 2,000 victimes de la révolution et 800 Suisses massacrés le 10 août 1792.

J.-C. ARCAND, publiciste.

LABOR DIRECTORY

MONTREAL TRADES AND LABOR COUNCIL.—Meets every 1st and 3rd Thursday of each month at the Mount Royal Hotel. President, G. R. Brunet, 7 Craig Street East; Corresponding Secretary, Jos. Pelletier, 7 Craig Street East.

UNION DES EMPLOYES DE TRAMWAYS DE MONTREAL, Local 790 — Association Amalgamée des Employés de tramways électriques et de Chauffeurs d'autobus d'Amérique. — Montreal Tramways Employees' Union, Local 790, Amalgamated Association of Street, Electric Railway, and Motor Coach Employees of America: Quartiers généraux — Headquarters: 1153, rue Saint-Denis, téléphone: LAncaster 2503. Officiers — Officers: Gérard Gagnon, vice-président international; Gérard Gagnon, président; J.-Georges Gagnon, vice-président; J.-A.-Philibert Corriveau, secrétaire-financier — financial-secretary; Raoul Trépanier, agent d'affaires — Business agent; Alberto Brodeur, trésorier — treasurer; John Alary, secrétaire-correspondant; Wilfrid Latour, sentinelle. Le Local se réunit le deuxième mercredi de chaque mois, à la salle de l'Union de Commerce, 1079, rue Berri, et l'exécutif le lundi précédant l'assemblée régulière, à 1153, rue Saint-Denis.

UNION DES TRAVAILLEURS EN CHAUSSURES, local 249 — BOOT AND SHOE WORKERS' UNION — S'assemble tous les vendredis du mois à 8 heures du soir, au No 1331, rue Sainte-Catherine Est. Président, Paul Monette, 5739, Des Erables; 1er vice-président, Henri Belland, 6389, St-Laurent; 2e vice-président, Georges Roland, 5708, Delaroche; secrétaire-archiviste et correspondant, Noël Gervais, 2112, Wolfe; agent d'affaires et secrétaire-financier, C. McKercher, 1331, rue Sainte-Catherine Est, téléphone: CHerrier 6511 (Privé: CL. 6123)); sentinelle, Arsène Leclair, 2289, Delorimier. L'exécutif s'assemble le 1er mercredi et le 3e mercredi de chaque mois, à 1331 rue Sainte-Catherine Est à 8 heures du soir. Président, Lionel Thibault, 4820, Cartier; secrétaire, Noël Poirier, 4102, rue Bordeaux.

CONSEIL DE DISTRICT DE MONTREAL DE LA FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS D'AMERIQUE — MONTREAL DISTRICT COUNCIL OF CARPENTERS AND JOINERS OF AMERICA. — Président: Esdras Secours; Vice-président: Ferdinand Doucet; Trésorier: Emery Lanthier; Secrétaire: Pierre Lefèvre; Gardien: L.-G. Bélair; Agents d'affaires, Edouard Toussaint et Jack Shears.

Les assemblées sont tenues tous les mercredis soir à 8 heures, au Monument National, 1182, boulevard Saint-Laurent, chambre 10. Téléphone: LAncaster 5754.

LOCAUX AFFILIES

U. L. 134, s'assemble tous les lundis soir au Monument National, chambre 15.
U. L. 178, s'assemble le 1er et le 3e jeudi, au Monument National, chambre 10.
U. L. 1127, s'assemble tous les lundis soir, au Monument National.
U. L. 1244, meet the 2nd and 4th Thursday, at Monument National, Room 14.
U. L. 1360, s'assemble le 1er et le 3e lundi, à 4030, rue Notre-Dame Ouest.
U. L. 1375, s'assemble le 1er lundi, à 159, 1ère Avenue, Lachine.
U. L. 1558, s'assemble le 1er vendredi, à 1651, rue Létourneux.
U. L. des MEMBRES ASSOCIES, s'assemble le 2e et le 4e mardi, au Monument National, chambre 11.

FRATERNITE UNIE DES CHARPENTIERS-MENUISIERS D'AMERIQUE, Local 134. — Président, F. Doucet, 1909, rue Cartier; vice-président, H. Trottier, 1504, rue Lafontaine, tél. FRontenac 1668; secrétaire-archiviste, Pierre Lefèvre, 1182, boulevard Saint-Laurent, chambre 10; secrétaire-financier, Edouard Larose, 1278, rue Beaubien, tél. DOllard 3288; secrétaire-trésorier, Ernest Tisdelle, 1316, rue Gilford. Le Local s'assemble tous les lundis soir, au Monument National, chambre 11.

FRATERNITE DES WAGONNIERS DE CHEMINS DE FER D'AMERIQUE, Loge Ste-Marie No 234: Assemblées régulières 2ième et 4ième Vendredis de chaque mois dans la Salle de l'Assistance Publique, rue Lagauchetière Est. Président, Henri Massé, 5054, Fabre; Vice-Président, Lionel Therrien, 1607, Sicard; Secrétaire-Archiviste et Correspondant, C. Miron, 5517, 11ième Avenue, Rosemont; Secrétaire-Financier, R.B. Lamarche, 4505, Delorimier, Chambre 7; Secrétaire-Trésorier, A. Bertrand, 2345 Aylwin; Guides: E. Deniger et O. Côté; Sentinelle, Alf. Berthiaume; Maître de cérémonies, Jos. Dufault; Gardien, Hector Dubuc. Comité local de protection: H. Vaillancourt, Président, 2494, Rouen, Tel. FRontenac 5560; Secrétaire, Geo. Gauthier, 5468, 12ième Avenue, Rosemont, Clairval 1314; C. Miron, 5517, 11ième Avenue, Rosemont, CLairval 6220; H. J. Limoges, 3973, Ste-Catherine Est, AMherst 0471; Jos. Cour, 4539, Delorimier, AMherst 9177; Alfred Gauthier, 2105, Préfontaine, FAlkirk 1562.

ALLIED PRINTING TRADES COUNCIL — To promote the interests of the Allied Union Label (which can be had in either the French or English language). The following organizations comprise Council: Typographical Union No. 176; Jacques-Cartier Typographical Union, No. 145; Printing Pressmen and Assistants' Union, No. 52; Bookbinders' Union, No. 91; Photo Engravers' Union, No. 9; Stereotypers and Electrotyers' Union, No. 33; Amalgamated Lithographers of America, No. 27. President, Joseph Pelletier; Vice-President, Walter Forrest; Recorder, A. F. Ricard; Secretary-Treasurer, James Philip, Room 12, 408 St. James Street West. Executive: M. Pike; J. A. Ricard, John Moore. Auditors: A. Quéry, H. Petit, J. Kelly. Telephone: MArquette 7489. Council meets Second Tuesday of each month at 7 Craig Street East.

TYPOGRAPHICAL UNION No. 176 — Meets first Saturday of each month at the Mount Royal Hotel. Thomas Robertson, President, 3541 Van Horne Avenue; James Philip, Secretary-Treasurer, Room 405 — 455 Craig Street West. Business hours: 9.00 a.m. to 5.00 p.m. Saturday, 9.00 a.m. to 1.00 p.m. Telephone: MArquette 7489.

UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER No 145 — Assemblée le 1er samedi du mois, à la salle de l'Union de Commerce, 1079, rue Berri. Président: J.-W. Blaquière, 7117a, rue Christophe-Colomb, téléphone: CR. 3860; secrétaire-trésorier, Henri Richard, 3592, rue Dorion, téléphone: AMherst 7034.

FRATERNITE DES PEINTRES-DECORATEURS ET TAPISSIERS D'AMERIQUE, Local 349.—Assemblées 2e et 4e lundis, au No 1331, rue Sainte-Catherine Est. Président, Arthur Renaud, 560, Congrégation; Vice-président W. Martel, 1846, Cartier; Secrétaire-correspondant, Albert Renaud, 396, Congrégation; Secrétaire-financier, L.-P. Boisselle, 4651, Delorimier; Trésorier, R. Ferland, 2127, Hogan; Conducteur, Jos. Girard, 8145, Saint-André; Gardien, H. Sylvain, 1434B, Visitation; Auditeurs: Arthur Boismenu, 4621, Colonial, E. Desève, 6631, St-Dominique, Jos. Chartrand, 4326,

THEATRICAL FEDERATION OF MONTREAL AND VICINITY

AMERICAN FEDERATION OF MUSICIANS, Local No. 406 — Telephone: PLateau 5200. Stewart Dunlop, President; Edward Charrette, Secretary. Office address: Room 11, Mount Royal Hotel. Meets First Monday each month, 10 A.M., Mount Royal Hotel.

THEATRICAL STAGE EMPLOYEES LOCAL UNION No. 56. — Meets 11.30 P.M. Every 1st Tuesday each month at the Mount Royal Hotel. P. J. Ryan, President; F. W. Cooper, Secretary. Office address: Room No. 4, 1242 McGill College Avenue. Telephone: LAncaster 2753. P. O. Box 336, Station "B."

MOVING PICTURE PROJECTIONISTS LOCAL UNION No. 262. — P. J. Ryan, President; E. Lamy, Secretary. Office address: Room 32, Bank of Montreal Bldg., 1260 University St. Telephone: PLateau 5562. Meets Second Wednesday of each month at 11.30 P.M. in the Mount Royal Hotel.

UNION INTERNATIONAL DES BARBIERS, COIFFEURS D'AMERIQUE, local 455,— de Montréal. S'assemble le troisième mardi de chaque mois, au bureau de l'union 254 Ste-Catherine est, chambre 11; Président Bruno Roy; Secrétaire Archiviste A. Millard Secrétaire trésorier et agent d'affaires: Frank Giroux, 254 Ste-Catherine est, Chambre 11: Heures de bureau le soir après cinq heures.

UNION DES RELIEURS, Local 91. — Assemblée tous les 1er et 3e mercredis de chaque mois, à la salle de l'union, 7, rue Craig Est, à 8 heures du soir. Président, J.-A. Julien; secrétaire-financier et agent d'affaires, Jos. Pelletier, 7, rue Craig Est, téléphone: LAncaster 2726.

UNION INTERNATIONALE DES TAILLEURS DE PIERRE DE MONTREAL. — Assemblées tous les 2e et 4e lundis de chaque mois, à 8 heures du soir, à la salle des Cordonniers, 1331, rue Sainte-Catherine Est. Président, A. Laurin, 7370, rue Drolet; secrétaire-correspondant, J.-L. Longpré, 2440, rue Sainte-Catherine Est.

CHARPENTIERS-MENUISIERS, Union locale No 1558, Maisonneuve. — Assemblée tous les vendredis à 8 heures du soir, au No 1651, rue Letourneux (Temple des Buffalo). Président: J.-A. Chamberland, 1526, rue Saint-Germain; Vice-Président: Aram. Houle, 4596, rue Lafontaine; Secrétaire-Archiviste: Charles Thibault, 2434, boulevard Pie IX; Secrétaire-Financier: J.E. Delisle, 5233, rue Bordeaux; Secrétaire-Trésorier: J.-W. Corbeil, 2350, rue Lacordaire; Conducteur: Joseph Cournoyer, 2530, rue Chambly; Gardien: H. Léger, 2427, rue Bourbonnière.

WOOD, WIRE & METAL LATHERS, Local 315 of Montreal. — Meets every 2nd Wednesday at 1182 St. Lawrence Blvd. (Monument National), room 15. Frank Horan, Financial-Secretary, 3653 Park Avenue, Telephone: HArbour 4497.

BUREAU DE PLACEMENT PROVINCIAL

Sous le contrôle du Gouvernement de la Province de Québec

JOSEPH AINEY, Surintendant Général

FRANCIS PAYETTE, Surintendant

Heures de bureau: 9 h. a.m. à 4½ h. p.m.

HOMMES: 90, rue Saint-Jacques Est
PLateau 6181 — Local 228

SECTION "COMMERCE ET BUREAU"
95, rue Notre-Dame Est
PLateau 6181 — Local 226

HOMMES: 6552, boulevard Saint-Laurent
CRescent 4758

FEMMES: 1410, rue Stanley
PLateau 8315 — 8317

FEMMES: 1560, rue Beaudry
CHerrier 3148

FEMMES: 6552, boulevard Saint-Laurent
DOllard 1918

Nous plaçons gratuitement les hommes, femmes et jeunes gens. Nous offrons du travail aux Journaliers et Ouvriers appartenant à tous les corps de métiers: Dans les fabriques, les usines, les travaux de la construction ou de l'agriculture. Nous offrons des places dans les Hôtels, Restaurants, bonnes places pour domestiques, hommes et femmes. Ingénieurs, chauffeurs, débardeurs et terrassiers, commis et sténographes. Les propriétaires et les agents de chantiers sont tout spécialement invités à présenter leurs demandes au Bureau Provincial.

Avis est par les présentes donné que Joseph Paul George Marcoux, Ingénieur, de la Cité de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente ou prochaine session, pour un Bill de Divorce de sa femme, Dame May Enid Alleen Evans Marcoux, de Montréal, pour causes d'adultère et désertion.

Daté à Montréal, ce 9ème jour de mai 1936.

Crankshaw, Crankshaw, Gaboury & Almond,
Procureurs du Requérant,
507 Place d'Armes,
Montréal.

20-24.

Avis est par les présentes donné que Monsieur Adjutor St-Jean, courtier, demeurant au numéro 1188 de la rue Union, en la cité de Montréal, district de Montréal, s'adressera au Parlement du Canada, durant la présente Session ou à sa prochaine Session, pour un Bill de divorce de son épouse, Dame Blanche Paquin, de la cité de Montréal, district de Montréal, Province de Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, Province de Québec, ce premier jour de mai, 1936.

GERALD M. ALMOND,
Procureur du requérant,
507 Place d'Armes,
Chambre 803,
Montréal.

19-23.

L'action contre le chômage

Le rôle des grands travaux publics. — Le nombre des chômeurs enregistrés a diminué de 15 pour cent environ ou cours de l'année 1935

Dans son Rapport à la vingtième Conférence internationale du Taravail, qui s'est ouverte jeudi, le 4 juin, à Genève, le Directeur du Bureau international du Travail, M. Harold Butler, estime à 15 pour cent environ la diminution du chômage mondial pendant l'année écoulée, ce qui représente une réduction totale de 37 pour cent depuis 1932.

Il fait, d'ailleurs, trois réserves importantes qui doivent modérer l'optimisme que pourraient inspirer ces chiffres:

(1) Ceux-ci ne tiennent pas compte de vastes territoires tels que l'Inde et la Chine, où le chômage et l'emploi mal rémunéré sévissent dans des proportions énormes;

(2) Dans un certain nombre de pays, notamment en France, aux Pays-Bas, en Suisse, l'effectif total des sans-travail était plus élevé à la fin de 1935 qu'à la fin de 1934;

(3) Même dans les pays comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne et les Etats-Unis, où l'on a pu relever un accroissement de l'activité industrielle, le nombre des chômeurs réembauchés est loin de correspondre à la reprise des affaires.

Aussi bien, l'amélioration constatée, qui semble s'être produite dans les trois-quarts du monde environ, est le résultat, non des anciennes méthodes d'ajustement automatique de l'économie, mais de séries d'efforts résolus faits par les gouvernements. Et à ce sujet, le Directeur du Bureau international du Travail note une évolution encourageante des tendances de l'opinion à l'égard des problèmes du chômage.

Désormais, c'est le nombre des chômeurs qui sert de critère décisif pour apprécier l'efficacité de toute politique économique ou sociale — beaucoup plus que les cours de la bourse et les statistiques de la production ou du commerce. On admet d'une manière plus générale que l'activité des affaires dépend en majeure partie du volume des dépenses et que l'existence, dans la population, d'un pouvoir d'achat suffisant est la condition première de la stabilité économique et du maintien des prix. Les préventions qui existaient contre l'assurance et l'assistance-chômage ont en grande partie disparu, la pratique ayant montré que les sommes dépensées pour venir en aide aux sans-travail entrent directement dans la circulation et sont un stimulant pour le marché intérieur. En fait, les mesures de protection des chômeurs ont continué de prendre de l'extension. Les dispositions nouvelles les plus marquantes en cette matière au cours de 1935 sont les créations de systèmes nationaux d'assurance-chômage au Canada et aux Etats-Unis où, tout récemment encore, les mesures de ce genre étaient considérées comme nuisibles.

D'autre part, l'expérience de plusieurs pays a montré que l'exécution, dans un cadre déterminé, de programmes de travaux publics bien étudiés peut non seulement contribuer effectivement à la résorption du chômage, mais aussi fournir à la collectivité des moyens, des services ou des produits d'une utilité durable. Les résultats obtenus à cet égard aux Etats-Unis, par exemple, présentent une importance particulière en raison de l'étendue et de la diversité des mesures appliquées, ainsi que de leur but social. Le Congrès a voté des crédits totalisant le chiffre énorme de 4,880,000,000 de dollars afin de procurer du travail productif à 3,500,000 chômeurs secourus et d'arriver par là à supprimer graduellement les prestations d'assistance en espèces à la charge du Trésor fédéral, le soin de subvenir à l'entretien des personnes inaptes au travail étant laissé aux Etats. Il est certain que, aux Etats-Unis, la mise en oeuvre du plan de travaux publics a contribué très largement à provoquer l'essor économique général.

En Allemagne, la politique de redressement tend vers de nouveaux buts qui ont été substitués à la création de possibilités d'emploi, l'un des principaux objectifs étant de créer "les bases économiques du réarmement". C'est certainement à la politique de dépenses publiques qu'il faut attribuer avant tout la diminution rapide et considérable du chômage. Il est cependant permis de douter que ce vaste ensemble de dépenses publiques ait réussi dans la même mesure qu'aux Etats-Unis à amorcer la reprise générale des affaires. On peut remarquer, par exemple, que depuis la fin de l'été dernier le nombre de chômeurs inscrits a augmenté sans relâche — passant d'août à décembre 1935 de 1,700,000 à 2,500,000 — bien que plusieurs centaines de milliers d'hommes aient été incorporés dans l'armée. Il est probable qu'il ne s'agit pas là seulement d'une recrudescence saisonnière du chômage.

Il est difficile d'apprécier la situation de l'Italie en raison de son caractère anormal dû à l'état de guerre, au grand nombre d'hommes sous les armes et au fait qu'aucun des indices nécessaires n'a été publié depuis l'automne 1935.

La Suède offre un exemple remarquable du résultat que permet d'atteindre une politique hardie de travaux publics et de subventions, jointe à une pratique judicieuse de la monnaie dirigée. Alors qu'en 1933 le nombre des demandes de secours pour chômage s'établissait en moyenne à 165,000 par mois, cette moyenne est tombée de 93,000 en janvier 1935 à 61,000 en janvier 1936, après être descendue durant l'été à 41,000.

La Grande-Bretagne est un autre pays où la politique de la monnaie dirigée a donné des résultats efficaces dans la lutte contre le chômage. A la fin de 1935, le nombre des personnes occupées y était le plus élevé qui eût jamais été atteint; il dépassait d'environ 1,300,000 celui des travailleurs en emploi à la phase de la crise où l'effectif de ces derniers tomba au niveau le plus bas, c'est-à-dire en 1932.

Au Japon, on a continué d'appliquer la politique monétaire expansionniste qui avait été suivie au cours des dernières années. Le chômage a marqué un nouveau recul; il ressort des informations communiquées par la Banque du Japon que, depuis avril 1935, le nombre des travailleurs occupés dépasse de 10 pour cent le chiffre correspondant pour 1929.

En Australie, la situation s'est nettement améliorée: le nombre des chômeurs, qui atteignait 18,8 pour cent en novembre 1934, est tombé à 13,7 pour cent en novembre 1935.

Au Canada, le chômage a également diminué et le pourcentage moyen des travailleurs syndiqués sans emploi s'est établi à 15,4 en 1935 contre 18,2 en 1934.

De tous les essais d'utilisation du contrôle monétaire en vue de réduire le chômage, le plus frappant, d'après le Directeur du Bureau international du Travail, est sans doute celui qui se poursuit actuellement, avec tant de succès, en Belgique, où le nombre des sans-travail a été réduit d'environ 30 pour cent.

En France, l'année 1935 a été marquée par une politique ferme et nette de déflation. Cette action de large envergure constitue la tentative la plus systématique qui ait été entreprise pour faire face à la crise par cette méthode. Elle est encore trop récente pour que l'on puisse se former une opinion définitive de ses résultats pratiques. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'il n'a pas été possible de constater jusqu'à présent une reprise de l'activité industrielle et commerciale. Le chômage a continué à augmenter en 1935.

La position des Pays-Bas est analogue, dans ses traits essentiels, à celle de la France.

En Suisse, la crise a, d'une façon générale, exercé des répercussions moins profondes que dans ces deux derniers pays; mais le pourcentage des chômeurs a également augmenté par rapport à l'année précédente.

Seule la Pologne, parmi les pays qui ont retenu la parité d'avant la crise, accuse une certaine amélioration de sa situation économique. Si elle est toujours extrêmement basse, la production industrielle n'en a pas moins augmenté pendant deux années consécutives. Le chômage est demeuré, en fait, inchangé.

En résumé, après avoir passé en revue les mesures prises dans les différents pays pour ranimer l'activité, M. Harold Butler constate que le financement d'entreprises publiques, la réduction de la dette publique et du taux d'intérêt, le versement de subventions à diverses branches industrielles ou agricoles, l'encouragement à la construction d'habitations et la dépense de sommes importantes pour l'assistance aux sans-travail, ont incontestablement contribué à stimuler la reprise des affaires. Mais il serait excessif et dangereux de prétendre que, par ces moyens, l'on a réussi à maîtriser définitivement la crise.

Quel que soit l'angle sous lequel on examine la situation sociale, le chômage reste et restera probablement la question de premier plan.

L'une des raisons principales pour lesquelles le redressement obtenu est moins parfait qu'on aurait pu le croire, c'est que le réemploi ne va pas de pair avec l'amélioration de la production et du commerce. Aux Etats-Unis, par exemple, bien que l'industrie ait repris sa marche ascendante et que l'industrie privée, dans son ensemble, ait résorbé quelque 5 millions de travailleurs sans emploi depuis mars 1933, il y avait encore, en décembre 1935, d'après les statistiques de la Fédération Américaine du Travail, environ 7,860,000 chômeurs complets, tandis que 3,541,000 personnes étaient occupées à des travaux effectués pour le compte du gouvernement. De même, en Allemagne, en Belgique, en Grande-Bretagne, en Suède et dans les divers pays où, sous l'impulsion d'une politique expansionniste, une reprise très nette s'est produite, le chômage se maintient à un niveau excessif, qui ne correspond nullement à la situation des affaires.

C'est là le grand problème du chômage "technologique", dont le Directeur du Bureau international du Travail souligne la gravité et la complexité. Il écrit:

> "On ne peut pas cacher le fait que ce problème persiste, surtout à une époque où l'espoir de réduire le chômage à des proportions normales par le procédé ordinaire — la reprise de l'activité économique — paraît avoir été déçu partout...
>
> "... M. Harry Jerome, qui a étudié très à fond toute la question du chômage technologique, estime que les perfectionnements techniques réalisés dans l'agriculture aux Etats-Unis, de 1919 à 1927, auraient permis de supprimer l'emploi de deux millions et demi de travailleurs — si le volume de la production était demeuré le même — alors qu'en fait 800,000 ouvriers seulement furent licenciés.
>
> "Par ailleurs, la solution de ces problèmes ne réside pas dans une restriction de l'adoption de nouveaux procédés ou de nouvelles machines. On a tenté, en Belgique, une expérience intéressante, à l'occasion de certains travaux publics, en encourageant le travail humain et en décourageant l'emploi de machines. Toutefois, après un essai poussé à fond, ce système a été abandonné parce qu'il s'est avéré trop lent, trop onéreux et trop pénible. Aux Pays-Bas, le gouvernement a tenté de remplacer le battage mécanique par le battage à la main en offrant une prime importante pour le blé battu à la main augmenta immédiatement, cependant les répercussions sur le volume de l'emploi ne justifièrent pas la continuation de cette expérience. En Espagne, en Tchécoslovaquie, aux Pays-Bas, en Italie et dans d'autres pays, le développement du machinisme a été restreint par la loi; des mesures analogues furent appliquées aux Etats-Unis en vertu de certains codes de concurrence loyale. Des dispositions de cette nature peuvent donner des résultats momentanés, mais ce n'est pas en cherchant à maintenir des procédés surannés par des moyens factices que l'on peut combattre le chômage technologique.
>
> "Ce qu'il faut, c'est faire en sorte que les économies de salaires réalisées grâce à des perfectionnements mécaniques n'aient pas pour conséquence de réduire la capacité de consommation. Lorsque ces économies sont utilisées pour réduire les prix de vente, l'avantage qui en résulte pour la collectivité compense dans une certaine mesure la privation momentanée d'emploi que subissent certains de ses membres. Si elles sont affectées au relèvement des salaires des travailleurs qui conservent leur emploi, pour les récompenser de l'accroissement de leur capacité de production, elles représentent également dans ce cas un avantage général. Mais, lorsque les prix de vente restent stables tandis que les bénéfices augmentent beaucoup plus rapidement que les salaires, comme on l'a vu aux Etats-Unis avant la crise économique, il en résulte un déséquilibre qui doit forcément avoir de graves conséquences économiques et sociales."

LE CONTRAT COLLECTIF DANS LA CONFECTION POUR DAMES

On se rappelle que, lors de la grève des tailleurs du local 200 de l'Union internationale de la confection de vêtements pour dames, il avait été décidé qu'une entente devait être conclue entre les représentants ds ouvriers et ceux des patrons, à l'effet que la nouvelle échelle de salaires que les patrons avaient consentis devait être soumise à des hommes de loi pour faire la rédaction d'une entente. Maintenant que les salaires, les heures de travail et les conditions sont établis, la convention collective a été officiellement signée, mardi, le 2 juin. On rapporte que la convention a été immédiatement envoyée au ministre du Travail, à Québec, pour son approbation et pour qu'elle soit enregistrée conformément à la loi de l'extension juridique des ententes collectives de travail et publication dans la *Gazette officielle de Québec* après sanction du lieutenant-gouverneur.

Il a été bien entendu, lors du règlement de la grève, qui dura plusieurs jours que cette convention aurait un effet rétroactif. Les principales clauses du contrat stipulent que les ouvriers doivent appartenir à l'union internationale; aucun renvoi ne sera fait sans raison plausible; les heures de travail sont fixées à quarante-quatre (44) par semaine, réparties huit heures les cinq premiers jours et quatre heures le samedi. Les salaires varient entre $15 et $30 par semaine.

Le "Home" des typographes âgés ou malades

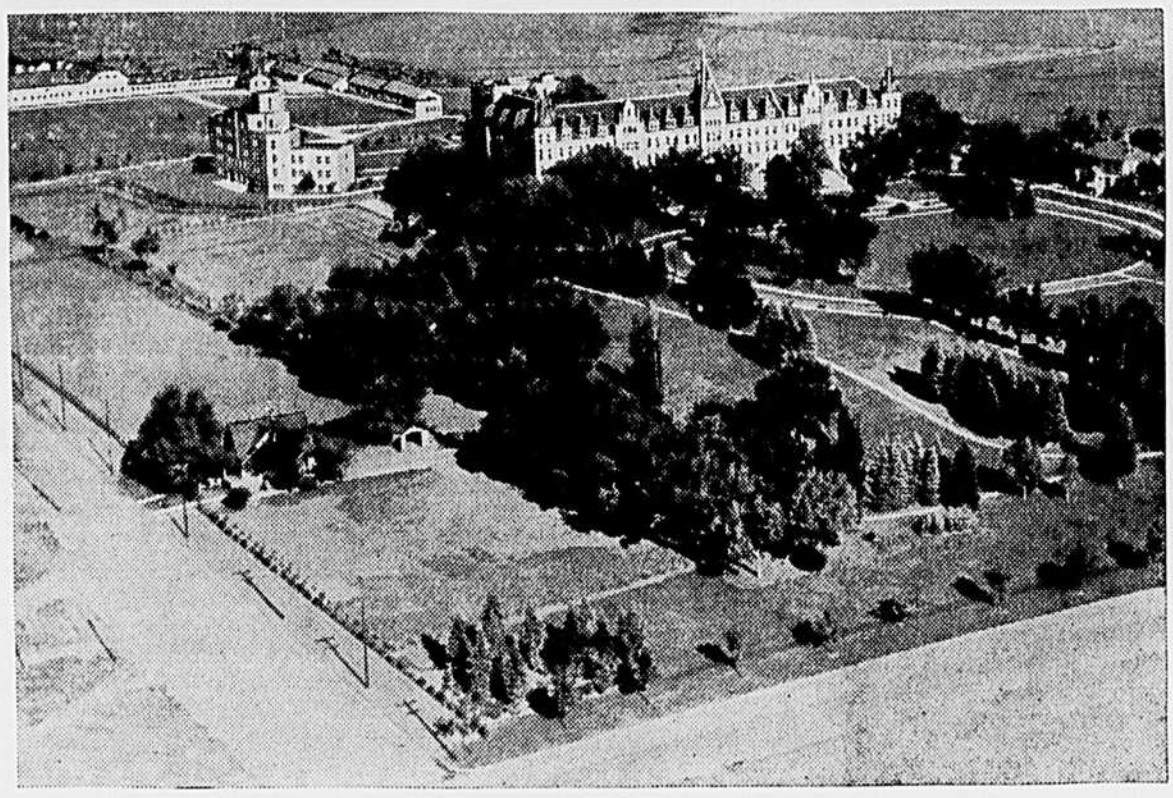

Vue à vol d'oiseau du fameux "Home" de l'Union Typographique Internationale, l'orgueuil des membres de cette organisation établi sur le front culminant de Colorado Springs, dans les Montagnes Rocheuses, symbolise la grandeur de la fraternité. Son expansion progressive depuis 1892 démontre dans quel esprit sont distribués les soins aux membres âgés et malades, procurés par une contribution mensuelle de 40 cents seulement, que chaque membre paie avec plaisir parce que cette légère contribution donne plein droit aux membres d'être admis à ce "Home" reconnu le plus moderne de toute l'Amérique du Nord, Au centre: l'édifice principal, entouré d'arbres, de parterres et de fleurs; à gauche: l'hôpital et le sanatorium; à l'arrière: la buanderie, les serres et les bâtiments de ferme dont les produits alimentent l'hôpital et le "Home". On ne voit ici qu'une partie des 250 acres de terre rendue fertile par des méthodes scientifiques.

L'Union Typographique Internationale a dépensé, depuis 1892, au-delà de $4,700,000 qui ont permis toutes les améliorations les plus modernes et aussi de faire les acquisitions qui font de ce refuge le mieux aménagé de tous les Etats-Unis et du Canada. Tous les membres de l'Union Typographique Internationale, à laquelle est affiliée l'Union Typographique Jacques-Cartier 145 de Montréal, peuvent, lorsqu'ils sont malades ou âgés, s'en aller dans les Rocheuses pour y jouir d'un peu de repos et refaire leurs forces, et cela sans qu'il leur en coûte un sou. En fait, deux membres de cette dernière union sont allés faire un séjour au "Home" et en sont revenus parfaitement guéris et ils n'ont que des louanges à faire de l'institution et de son personnel.

Les typographes de notre journal font tous partie de l'Union Typographique Jacques-Cartier, de même que ceux de notre personnel d'imprimerie, et, à ce titre, ils ont droit à tous les privilèges de cette organisation reconnue comme l'une des plus humanitaires de l'Amérique.

Histoire qui se répète

Montréal, le 27 mai 1936.

Monsieur le Rédacteur,

Le Monde Ouvrier.

Cher Monsieur,

Cette semaine, nous avons tous été étonnés, j'en suis sûr, de lire en page éditoriale du *Star* les commentaires qu'on a publiés au sujet du règlement intervenu entre les unions ouvrières et les compagnies de chemins de fer aux Etats-Unis tout récemment, lequel pourvoit à la rémunération partielle pour les pertes occasionnées par la fusion d'un ou plusieurs réseaux en un seul. Il y a pourtant longtemps que ce rédacteur aurait dû se prononcer sur cette question. Il n'ignorait certainement pas qu'un règlement semblable était intervenu en Angleterre il y a quelques années lorsque douze compagnies ont été fusionnées en quatre différents réseaux ferroviaires pour fins d'administration et d'opération.

C'est toujours le même mode de procédure avec nos amis de la fraternité des cossus. Ils veulent toujours empocher tout et ils ne trouvent rien de mieux que de tenir tout le monde dans l'ignorance malgré qu'ils sont censés renseigner le peuple par la voie de leurs grands journaux. Par ce moyen, ils croient pouvoir réaliser le plus gros des bénfices sans qu'il leur en coûte et ils savent très bien que des chiffres officiels leur garantissent un gros revenu s'ils peuvent faire accepter leurs vues, car les économies effectuées par nos compagnies de chemins de fer au cours des dernières années l'ont été aux dépens du personnel au taux de 81.05 pour cent de l'épargne réalisée.

Tandis que les chemins de fer économisaient une quarantaine de millions, le pays en perdait des centaines, occasionné par le retrait de ce montant de la circulation. Si nous examinons la situation de près, on s'aperçoit que 90,000 employés de chemins de fer ont été mis à pieds au cours des dernières années. A la tête d'une famille ordinaire, c'est une population de quelque quatre cent mille âmes qu'on a acculée à la banqueroute complète. Ceci représente la population d'une cité presque aussi grande de celle de Toronto avec toutes ses activités professionnelles, industrielles, commerciales et financières immobilisées. C'est, autrement dit, quelque $500,000 en pertes économiques pour le pays sans parler de l'aspect moral et social d'un état de choses semblable.

La réaction qui s'est produite à la suite de cette immobilisation du pouvoir d'achat du consommateur ajouté à celui qu'on a immobilisé dans tous les divers domaines de notre activité, nous avons des cent mille chômeurs sur les bras et la structure économique de la nation est menacée de crouler sous le fardeau. Cependant, malgré l'expérience acquise au cours de ces années de difficultés sans nombre en plus de la misère qui règne en maitresse, nos économistes de salon continuent leur petit bonniment de calculs habituels tendant à étouffer la production plutôt que de faciliter son fonctionnement par l'écoulement des produits accumulés dont le peuple a tant besoin.

Le raisonnement est la condamnation même de la logique et de la valeur scientifique de nos soi-disant chefs de la nation, de l'industrie et surtout de la finance. Ils ne voient que le signe de piastre dans ces calculs et cela dans le sens le plus étroit possible. Ils ne peuvent encore comprendre que, aussi longtemps que nous serons les serviteurs du numéraire, aussi longtemps nous demeurerons ancrés dans l'ornière où nous sommes en ce moment. C'est la même chose pour les chemins de fer. Ils sont les serviteurs du peuple, mais on ne sait pas s'en servir mieux que du numéraire. Ils sont là comme un corps humain avec ses nombreuses artères couvrant le territoire du pays mais le fluide commercial ne circule plus par celles-ci. Autrement dit: parce que nous avons un petit morceau de métal ou de papier à donner en échange pour se procurer les premières nécessités de la vie, nous n'avons qu'à crever de faim au milieu de l'abondance. Curieuse situation et une direction des affaires fort étrange

Le problème qui nous fait face exige beaucoup d'étude. Présentement on s'occupe tout particulièrement des chemins de fer. Cette question exige beaucoup d'explications avant d'en arriver aux suggestions destinées à trouver la solution anticipée de ce problème. Nous y reviendrons en autant que l'espace restera disponible. *Le Monde Ouvrier* est bien disposé sous ce rapport. Cependant ce serait beaucoup plus encourageant si les ouvriers voulaient lui accorder leur concours, lui qui travaille toujours pour eux, avec autant d'enthousiasme qu'ils le font pour la grande presse. Il le faudra tôt ou tard car les grands journaux ont des maitres à servir et ce ne sont pas des ouvriers.

CHEMINOT.

A VOL D'OISEAU

On dit que l'animosité des Arabes envers les Juifs établis en Palestine serait encouragée par une propagande italienne habile, dissimulée, mais effective. Et bien que la chose soit difficile à prouver, beaucoup d'Anglais, de l'espèce dite belliciste, sont enclins à croire toute rumeur, si fantastique soit-elle, pourvu qu'elle maintienne le gros public en état d'ébullition et favorise cette politique de "paix armée jusqu'aux dents" qui fait la joie des marchands de canons et des politiciens qui les représentent au Parlement de Londres.

:o:

DEBARDEURE EN GREVE

Milwaukee, Wisconsin, 29. — Une grève de 400 débardeurs ici, a aujourd'hui menacé de se propager par tous les ports des Grands Lacs. Les grévistes demandent une augmentation sur leur présent salaire de 70 cents de l'heure.

:o:

L'ordre, la discipline, l'union et la persévérance, voilà les facteurs de notre salut.

CHAUSSURES D'UNION POUR LA POLICE ET LES POMPIERS

Les pompiers et les constables de la ville de Montréal porteraient, cette année, selon toute probabilité, des chaussures revêtues de l'étiquette de l'Union internationale des Travailleurs en chaussures. Cette bonne nouvelle a été annoncée à l'assemblée du local 249, vendredi dernier, par M. Charles McKercher, agent d'affaires de cette union.

Il appert que la Compagnie Eagle Shoe, étant la plus basse soumissionnaire, obtiendrait le contrat de plusieurs mille paires de chaussures. Les années passées, paraît-il, ces soumissions pour les contrats de chaussures pour des employés de la ville étaient accordés à des maisons qui faisaient ensuite fabriquer ces chaussures à la campagne, à des conditions injustes, au détriment des fabricants de Montréal. M. Hector Dupuis, membre de l'exécutif de la ville, a fait tenir une lettre à l'union mentionnant que la Eagle Shoe était la plus recommandable dans les circonstances; et une lettre de M. Etienne Gauthier greffier de la ville, déclarant que la plus basse soumission était celle de la Eagle Shoe de cette ville. Une pression sera faite par les unions ouvrières de Montréal auprès de la compagnie Eagle Shoe, afin que ses imprimés soient revêtus à l'avenir de l'étiquette des métiers alliés de l'imprimerie.

Une demande de M. P.-J. Ryan, président de la Ligue de l'Etiquette, au sujet de concourir à un nouveau plan d'annonce des diverses étiquettes en usage a été référée à l'exécutif pour étude.

M. McKercher rapporte qu'à l'assemblée du comité paritaire, qui aura lieu cette semaine, le 5 juin, des questions qui ont trait au nouveau contrat collectif de travail, sur les classifications d'ouvrage, seront soumises. On prévoit que, dans bien des cas, ces classifications pourraient être augmentées de 20 pour cent. De plus, on s'attend, déclare M. McKercher, qu'un rapport venant de haut lieu, sur l'étude d'une nouvelle disposition à la loi de l'extension juridique des conventions collectives sera fait. Cette disposition aurait pour principe que le comité paritaire peut, en tout temps, adopter une échelle de tarifs à la pièce — comme mode de revendication, à la place du tarif à l'heure — pourvu que ces tarifs permettent à l'ouvrier de gagner le salaire minimum de base prévu dans le contrat collectif.

Un vote de sympathies a été adopté à l'occasion de la mort du frère de M. Oscar Langlois, un vétéran du local 249.

:o:

LA DELEGATION DES ETATS-UNIS A LA CONFERENCE DE GENEVE

Les Etats-Unis ont envoyé à la 20e session de la Conférence internationale du Travail une délégation complète.

Délégués gouvernementaux: M. J. G. Winant, président du "Social Security Board," et Miss Frieda Miller, chef de division au Département du Travail de l'Etat de New-York, accompagnés de 8 conseillers techniques.

Délégué patronal: M. Marion B. Folsom, de l'Eastman Kodak Co., à Rochester, accompagné de deux conseillers techniques.

Le délégué ouvrier est M. Emil Rieve, président de la Fédération américaine des travailleurs de la bonneterie, accompagné de 3 conseillers techniques.

Democracy in Danger

The workers in countries with a representative form of government must unite and stand behind their political leaders, when they warn dictators that any attempt to influence the workers in democratic countries will be met with a defiance that only liberty loving nations can declare, when their institutions or freedom are in peril.

By BERNARD ROSE.

It is only when we contrast the condition of the workers in Germany, Italy, and Russia, with that of the wage earners in constitutionally governed countries that we really begin to appreciate what liberty means in the democratic sense. In the countries named, the workers are regimented and subjected to an iron discipline. They dare not upon the pain of severe penalties criticize the regime of its leaders. The right of free speech, association, and protest, to secure redress of grievances is strictly prohibited.

Those who favor the autocratic form of state allow associations of workers but these associations, particularly as they exist in Germany and Italy, cannot for a moment be compared with the Trade Unions in countries with representative institutions.

Neither the Trade Union movement nor the co-operative can function in a state subject to the will of a dictator. This applies equally to the one that is based upon the dictatorship of the proletariat. Dictatorship should be anathema of all right-thinking men and women. Dictatorship cannot tolerate the institutions that are part of the free life of a free people. *In essence, dictatorship is the domination by an individual or an autocratic group, the continued power of which rests upon the domination politically, economically and socially of the dictator or the group.*

Dictatorship not only means the loss of liberty as we understand and appreciate it in democratic countries, but inevitably leads to war. The dictator is a usurper. Usurpers cannot share their power. To maintain it, they must make constant appeals to national, racial, religious or class prejudices. They must awaken the hatred on the part of the majority against a helpless and defenceless minority whether it be religious, racial or one possessed of wealth. *Dictatorship is dangerous not only to the peace of the nation that suffers from it, but that of other nations possessing a democratic form of government.*

In order to maintain himself and his satellites in power, Hitler has proclaimed himself the Supreme Regenerator of the nation that once sought world power. Mussolini, who is perhaps a stronger character and more theatrical, apes the Caesars in his quality as a Roman conqueror. The Italian dictator, using all the most modern scientific methods of gas war, has conquered a primitive and helpless people. He repudiated the agreement which he entered into with the League of Nations. He has entirely forgotten that, historically speaking, it is but a short time since his fellow Italians were freed from Australian rule. Evidently he is under the impression that Italian rule imposed upon Ethiopia and Ethiopians will be more beneficial and progressive than that which it possessed prior to its being conquered.

In Italy, Germany, and Russia, democracy is a by-word and regarded as a form of government that is outworn. In Hitlerland the great democratic institutions represented by the Trade Unions and the co-operative movemnts have been suppressed or absorbed by the newly created institutions or agencies subject to the will of the official appointed by the dictator. Self-government is repudiated. The will of the people, as we understand it in our own country, that of our neighbor to the South, and the free lands across the sea, is regarded as obsolete. Taxes are imposed without the people's consent given through their properly elected representatives. Possessing the franchise is no longer a privilege or a right. Russia stands for revolution — Germany and Italy, black reaction.

To those who have the presumption to advocate Fascism, Nazism or even Communism at its best, it should be pointed out that in the countries where these systems prevail the individual belongs to the state. He is every bit as much its slave as the colored people in the United States were the property of their owners before the Civil War. In Germany, Italy, and Russia, the state gives orders which the citizen must obey; it takes his property and tells him that he must be ready to sacrifice his life on the altar of national reaction or revolution.

Great Britain, France, Belgium and the Republics of the Western Hemisphere have every reason to be alarmed because of the incrasing power which ambitious dictators in Europe have secured and are determined to exercise. Hitler, Mussolini, and Stalin believe in force. The first two as a means to enlarging their personal and territorial dominions, the third, in accordance with the principles of Lenin, to wipe out the dominant class.

If democracy is in danger it is because of the war preparations made not only by the dictators, who are reactionary, but those who profess to be revolutionary. In spite of the advances that have been made along educational lines, the complete and effective control by dictators of the agencies of communication and publicity make it impossible for the people to obtain truthful information. Through the press, the radio, and the platform, cleverly worded appeals are made on patriotic grounds to the German, the Italian, and Russian peoples.

The workers in democratic countries must, more than ever, make their influence felt if they wish to be saved from the fate suffered by the people in Hitler-ridden Germany, Italy, and other lands under the control of dictators.

The Trade Union is a powerful influence making not only for democracy, but that co-operation that brings about an economic levelling and a wider social outlook. It must be strengthened in the interest of not only the workers, but democracy and world peace. Dictators send their misguided followers to wholesale slaughter in the name of the Fatherland or the proletariat. In the case of the enslaved workers in Italy, Germany and Russia, "theirs is not to reason why," but to obey and die.

The dictatorship menace to civilization was emphasized by a well-known American writer and philosopher in the provocative article he wrote for a well-known weekly. Discussing "The Threat to Civilization" in the December 21st, 1935, issue of The Saturday Evening Post, Mr. Will Durant declares: "freedom is not a primitive right but a civilized achievement; it is the gift, not of a lawless savagery but of a well-ordered society. It flies out of the window when chaos enters in." It certainly flew out of the window in Germany when the leaders of the socialist republic, because of their indifference, neglected to take stern measures against the Nazis National Socialists led by a highly neurotic individual made vibrant and successful appeals to the passions and envy of the unthinking millions who followed him. Democracy can no more afford to disregard movements destructive of political liberty than reactionaries will tolerate the Liberal movements they repudiate.

Mr. Durant points out: "In Germany, Italy and Russia, and, less acutely, in other countries of the European continent, peoples harassed with poverty and threatened with chaos have sold their liberties for a few promissory notes of security and grandeur to come." He is somewhat pessimistic since he continues, "but perhaps the age of freedom is ending and autocracy is about to renew its hold upon mankind." Let us hope that far from the age of freedom ending, that economically, socially and politically, it is beginning for the nations that are now undergoing privation and subject to the will and whims of despots.

What autocracy means, has been demonstrated in the most frightful manner by the attitude of the German megalo-maniac who, because of an uncontrolled hatred of a mere fraction of the German people, has hounded them in so barbarous a manner that we are justified in saying that he and his two principal aides are beasts in human form. We can certainly agree with Mr. Durant when he says: "may we never fall so low as to punish a man for his race or his religious creed or his political faith." He continues, "it is good to see how real our American liberties still are, how invigorating — despite its frequent unfairness and discourtesy — is our open discussion of public affairs, how jealously the press has guarded its freedom from any hint of official dictation; how freely — in all but a few black sheep states — we may gather together for any of a thousand purposes."

Let it be said to the credit of Great Britain, this Dominion, United States, France, Belgium, and the Scandinavian countries, that there is open discussion of public affairs. *The will of the people is still the supreme law.* The right to organize is in no way limited, nor is the right to freely criticize and condemn individuals and institutions. Even those who preach the destruction of the capitalistic state are tolerated. The only limit to unbridled speech is the prohibition to incite to violence. Durant believes, and one is prepared to agree with him, that we must protect ourselves from Fascism and Communism "by fighting poverty, organizing security and spreading among our people that purchasing power without which our system is the worst, and with which it is the best, in the world."

I have not hesitated to say that even the unfortunate worker on relief is better off economically and politically than the workers in Germany, Italy or even Russia. It is true that according to reports Russia is making rapid progress, but we must not forget that Russia was until recently regarded as a backward country and its people taught to be subservient to those in control.

A a means of preventing Fascism, Nazism, or Communism making headway, Mr. Durant believes that we "must encourage industry to control itself with voluntary codes that may, through the power of publicity, protect the intelligent employer from the competition of slave drivers who, by beating wages down, destroy the only market in which America can sell its goods." In Canada we have already made some progress in this direction. To protect the consumer we have the Combines Act. This measure can be invoked by a small group of citizens and in virtue of the powers which it confers upon the Registrar or Commissioner appointed fully and thoroughly investigate any combine alleged to exist.

In the matter of publicity the employees in public utilities have that excellent measure The Industrial Disputes Investigation Act, which provides a means whereby exploited workers can secure that publicity and redress necessary to eliminate abuses. In the Province of Quebec, we have the Collective Labor Agreements Extension Act permitting the sanction by the Lieutenant-Governor-in-Council of agreements voluntarily entered into by a majority of employers and employees in an industry. A similar measure is now in effect in Ontario. The several Provinces have passed numerous measures to "protect the intelligent employer from the competition of slave drivers..... beating down wages."

The Combines Act; the Industrial Disputes Investigation Act; The Arcand Law; the Industrial Standards Act and the several other enactments, including the laws passed by the several Provinces relating to organizations of workers, demonstrate in the most convincing way the superiority of the democratic as compared with the reactionary or revolutionary form of government to which the people in Germany, Italy and Russia are subjected.

Democracy makes for peace, civilization, economic progress and social justice. Fascism, Nazism and Communism make for the enslavement of the individual, the repudiation of civilization and war as a national objective. *Black raction and red revolution are forcing the world's free nations to again co-operate in order to thwart the designs of the men and groups, that now control the destinies of millions in the lands over which they presently rule.* If the directing heads of free nations will announce in clear and unmistakable language they are ready at all costs to defend themselves against the propaganda and plans of dictators, be they reactionary or revolutionary, not only will they serve notice upon these dictators of the danger of trying to interfere with the liberties of free peoples, but inspire those in countries under dictatorial control with the hope of better days to come.

DEMANDEZ
LA BIERE
POPULAIRE

ASK FOR
THE POPULAR
BEER

MOLSON

Brassée à Montréal
depuis
150 ANS

Brewed in Montreal
since
150 YEARS

Industrial freedom or Economic Slavery?

"Oh, but I pay no dues; what I earn is all mine," is often the reply of the worker in the "open shop" when told of the benefits to be gained by joining the union of his craft.

But what is he paid? Is his compensation commensurate?

Are the conditions under which he labors conducive to health and contentment?

Has he a voice in the amount of wages he receives, the length of his working day or his shop conditions?

In sickness is his job held open until he returns?

The answer is no—emphatically.

He sells his labor in competition with his fellow worker.

His job is open to any other who will undertake to do it for less money.

His rights are not safeguarded by an organization of his fellows. He is strictly "on his own."

If unjustly treated he can expect no consideration at the hands of his employer.

He must abide by the conditions fixed by those who have little or no interest in him beyond the work they can get out of him.

He is subject to fines for this or that, discipline without trial or hearing, and discharge at the caprice of those in authority.

He has as little independence of thought or action as a member of an uncivilized race in an unlightened country.

He does not enjoy the respect of organized workers in his community.

His family is not part of the social life of the community in which he resides.

Virtually he is an economic slave.

As a member of an International Union he becomes an integral part of one of the most progressive and efficiently managed trade organizations in the world.

His card in an International Union gives him the right to seek work in every union shop or factory in the United States and Canada.

He enjoys the same privileges in all provinces of the Dominion.

He is an industrial freeman and as such has rights and privileges that may not be ignored.

He is paid the same wage as the man alongside of him who does a similar class of work.

He is paid an equitable wage and guaranteed regular hours of employment.

He is paid overtime and for calls to the shop or office at unusual hours.

He has a voice in the shop conditions under which he works. He is the equal of his shopmates in everything pertaining to that shop.

He is protected in health and cherished in illness.

He is qualified for a pension at the completion of a stated term of membership.

He may, when need arises, receive at the "Union Home" of his craft the best medical treatment and personal car, amid congenial surroundings, without cost.

And when the inevitable end arrives he is laid to rest in befitting manner under the kindly fraternal supervision of his fellows as a final tribute, and his loved ones are shielded from stress in their hour of grief.

All this is his because he is entitled to it—and his Union will see that he gets it.

There should be little hesitancy in choosing between freedom in a union shop and economic slavery in an "open shop."

CZECHOSLOVAKIA SHOES

Reports of the United States Department of Commerce show that Czechoslovakia shipped 1,600,000 pairs of shoes into the United States in 1935, valued at $1,000,000, or approximately $0.64 a pair.

Allowing for cost of materials in the manufacture of the shoes, cost of transportation and overhead expense incidental to operating the factory, it is safe to estimate the shoe workers' compensation as being less than $0.15 a pair, or about one-quarter of the labor cost of the cheapest shoe made in the United States.

The 30% duty charged by our Government would increase the value to about $0.81 a pair.

These figures give a very definite idea of the unfair foreign competition United States manufacturers have to contend with. Certainly no one would seriously suggest to our shoe workers that they accept one-quarter of their present earnings to help meet the situation.

Czechoslovakia shipped 700,000 pairs of shoes to the United States less in 1935 than in 1934, indicating that the 30% duty secured after many years' effort on the part of the manufacturers and the Union has helped but we think this decrease can be attributed in a large measure to the "Buy American" campaign.

Surely, no one can complain about the unemployment situation while patronizing merchants selling foreign made goods.

:o:

WHAT WOULD HAPPEN TO JESUS IF HE APPEARED TO-DAY

Our much-esteemed contemporary, "The American Friend," asks what would likely happen to Jesus in person if He were to appear among us to-day, preaching the principles which He declared nineteen centuries ago and attempting to apply them to conditions which exist among us. It answers its own question by suggesting that He would not likely be allowed at large for even three years before He would have to face another cross, as a disturber of the peace and a threatener of the existing order. What would be your answer to such a question? Don't imagine that the question is in any sense an irreverent or a captious one. — *The New Outlook*, United Church of Canada Weekly Paper.

WHY I AM A UNION MAN

Because I purpose to protest against any man or set of men stealing my right to health, home and happiness.

Because I am not afraid to line up with my fellow workers, and make an honest demand for which is ours by heritage.

Because I want to see every man, woman and child have plenty to eat, plenty to wear and plenty of time to enjoy it.

Because I am opposed to filth and ignorance, and in favor of health and knowledge.

Because a union man is never disrespected by any one, except a lot of red-eyed rounders with more money than kindness.

Because when I pay my dues into the union I realize that I am stirring some thickening into a bowl of soup for some poor hungry woman or child.

Because I believe it is better to give than to receive, and by being a union man I am giving influence and money to those who deserve and should receive it.

Because I am in favor of more bread and less brutishness, more pie and less pomp; more health and happiness and less hellishness.

Because in union there is strength and in strength there is knowledge, and in knowledge there is health, and in health there is happiness, and all sensible people want to be happy.

:o:

I am not bound to win, but I am bound to be true. I am not bound to succeed; but I am bound to live up to what light I have. I must stand by anybody that stands right; stand with him while he is right, and part with him when he goes wrong.—ABRAHAM LINCOLN.

* * *

There are two kinds of discontent in the world: the discontent that works, and the discontent that wrings its hands. The first gets what it wants and the second loses what it has. There's no cure for the first but success; and there's no cure at all for the second.—GORDON GRAHAM.

Be A Union Label Booster

For two or three years we have conducted an active label campaign in the interests of the printing trades of Vancouver, B. C., that are operating in co-operation with the printing trades organizations and whose members are engaged in that industry with more or less satisfactory results. We feel, though, that conditions could be greatly improved if members could be persuaded to devote a little time to their own welfare.

The label committee of the allied printing trades council, having given the matter most serious consideration, decided upon the issuance of a monthly letter as a means of informing our members who our friends are and so enable them to exercise their purchasing power in favor of merchants who are supporting our objects by patroniznig union firms and displaying the union label on their printed matter.

Great sacrifices have been made by our members and their families in establishing the shorter workweek and maintaining a decent standard of wages. Do you not realize that when you spend our money, earned under union conditions, with a merchant whose advertising matter does not bear the union label in all probability you are not only indirectly giving assistance to people whose every effort is toward breaking down these conditions procured at so great a cost, but also lessening your own opportunity of continuing in employment?

A great deal of printed matter at present being produced in non-union concerns can be diverted to union offices in a very simple way: by more of our members doing as some are already doing and that is drawing attention to the absence of the union label on advertising matter and pointing out their intention to deal with those who display that emblem.

Most of our members are maintaining households; they all buy groceries, clothing, shoes and other necessities of life. Their opportunity to contribute to the upbuilding of their unions lies in finding out whether or not the merchants with whom they spend their money are buying their printing from offices that employ union men and women, and their goods from manufacturers employing union help.

In this phase of our work the women play a most important role. To a large extent they supervise the purchasing of home commodities and all that goes into the maintenance of the home, and a great majority of them are using that power in the proper direction. If "money talks," let us make our union-made dollars speak for trades unionism. — Allied Printing Trades Council, Vancouver, B. C.

VENEER MILLS IN QUEEC PAY MEN HIGHEST WAGES OF $2.00 PER DAY

Speaking in the Legislative Assembly at Quebec on May 6, 1936, Mr. P. A. Sherman, M.L.A., opposition, Compton, Quebec, stated in part as follows:

"We have an industry in our town which has been located there for the past twenty-five years, one of the largest veneer mills in the Dominion, and the highest wages paid there are $2.00 a day for three men who run the large machines, apart from the bosses. Some of these men have been running these machines for twenty years and have not a dollar ahead of them. When the mills stop for a week for repair, the merchants have to give credit, and in many cases, the men are unable to pay them back.

"We are called upon to-day to decide which is going to remain: The present Capitalist system or brotherhood. No Nation had a right to survive if part of its people are free and part slaves. We must have brotherhood, and if industry is unwilling to recognize that brotherhood, we must make laws that will ensure the right to survive if part of its people are part free and part slaves. We must make laws that will ensure the right to every man to his share of this Province's abundance." — *The Montreal Daily Star*, May 7, 1936.

:o:

UNION-MADE PRODUCTS

The Rich Mail Manufacturing Company, Inc., of Richmond, Virginia, has placed two new Union-made products on the market. They are Richmond Maid Coffee and Richmond Maid Baking Powder. Both are prepared under Union conditions and bear the American Federation of Labor Label. In fact the entire plant is 100 per cent unionized throughout and every maintenance man must be a member of his recognized Union.

The coffee is the highest grade and finest flavor, and the baking powder is guaranteed to be manufactured from pure phosphate and the best quality.

Members of organized labor are urging their dealers to buy these Union-labeled products, and the demand for them has greatly increased in the past few months.

:o:

PHILADELPHIA SHOE WORKERS WIN UNION SHOP

Philadelphia, Pa. — An outstanding victory for union labor was registered here when the Standard & Cleopatra Shoe Company, employing 600 people, signed an agreement with the Boot and Shoe Workers' Union following a four days' strike.

The agreement provides that all employees must be members of the union, establishes a 40-hour week with extra compensation for overtime, and grants wages increases averaging from 15 to 25 per cent for all the workers in the plant.

The strike settlement was reached through negotiations conducted by John J. Mara, president of the Boot and Shoe Workers' Union, and Lewis G. Hines, representative of the American Federation of Labor.

UNIONIZED LABOR MEANS BETTER BUSINESS

Business can not sell its goods to underpaid workers, and it can not make profits on unsold goods. The prosperity of business depends more than ever on the prosperity and buying power of its workers. Business learned that lower prices and greater output meant higher profits than higher prices and restricted output. It must now learn that higher wages mean steady business and that the nation's economic pulse is the payroll.

One way to keep that lesson before business is to have labor strongly organized and in a position to enforce its rights.

The labor union is the intelligent business man's best friend.

It is a check on sweatshop practices.

It is a check against the shortsightedness of stupid competitors.

It is a guarantee that mass purchasing power will be maintained on the level necessary for prosperity.

Unionizing labor is the best way to keep industry from cutting its own throat by a greedy concentration on profits. — The Philadelphia Record.

:o:

THE BATA ADVANCE

Our readers will no doubt be interested in the following newspaper report:

"Bata of Czechoslovakia is newly licensed to carry on a chain of stores in Wisconsin, for selling new shoes and mending worn shoes, and among forevisioned shoeists there is talk that should Wisconsinites like Bata's service, they may bethink themselves to ask for a lower duty on Bata shoes."

As far as the shoe trade is concerned, this seems to be a new way of offsetting the duty on imports to the United States.

We have been informed of the tricks practised by importers, for example, having goods come into the United States partly or almost finished to escape the extra duty on the finished product, and the charge has also been made that goods shipped here were undervalued.

By operating his own stores Bata will save the retailer's profit, which will about offset the present customs duty, and at the same time, if successful in operating these stores throughout the country, he will have a market for his product.

The surest remedy against what appears to be very unfair competition is to buy shoes bearing the Union Stamp of the Boot and Shoe Workers' Union. — *The Shoe Workers.*

:o:

It should be possible to produce enough of the necessaries of life to satisfy everybody and at the same time give work to everybody. That, of course, means short hours, high wages and not, as is so often advocated, longer hours and lower wages. —PROF. ALBERT EINSTEIN.

* * *

There is no longer any difference of opinion among those who are well intentioned and competent as to the value of shortening the hours of labor, both as an aid to production and for its effect on the standard of living.—MORRIS L. COOKE, Industrial Engineer.

The Hon. James Lorimer Ilsley

By BERNARD ROSE.

A Young and Brilliant Canadian Who Has Won His Political Spurs. — The Honorable James Lorimer Ilsley, Minister of National Revenue. — His Success Evidence that Youth Will be Served.

There is something in the air of the good old province of Nova Scotia that generates in its sons a liking for public life. Nova Scotians are proud of their province because of its history and the many eminent men it has given to public life and the professions. Its Howes, Fieldings, Bordens, Rhodes and a number of others have reflected during their careers credit upon their natal province. Nova Scotians take their politics seriously. They have little sympathy for the newer groups or parties. They are satisfied that the country's affairs can be administered successfully and constructively by the leaders the people periodically choose.

The representative in the Cabinet from Nova Scotia, whether the Government of the day was Liberal or Conservative, has always been an outstanding citizen. Following the last elections, in forming his Cabinet, the Right Honorable Mr. King was able to choose for one of the most important and responsible portfolios in his Government an ardent supporter, who, as a Member of the Opposition, showed considerable promise. Mr. King believes in encouraging youth. His Cabinet is made up both of men who have had experience, and the younger men who possess the qualifications required of those who were called upon to co-operate with the head of the Government in the elaborating and carrying out of Liberal policies.

The Minister of National Revenue is the nation's Collector-in-Chief. He has an army of officials stationed at points throughout the Dominion, whose duty it is to collect and safeguard the revenues. They are a loyal and devoted band of officials. The Minister's principal executives, who administer the important branches of his Department, are: Mr. Hugh D. Scully, Commissioner of Customs; Mr. Colin Fraser Elliott, Commissioner of Income Tax; and Mr. David Sim, Commissioner of Excise. They are highly regarded as competent administrators. They were appointed to their present positions because of their knowledge of administration. They appreciate the responsibility and arduous nature of the duties which the ministerial head of the Department is called upon to perform and loyally co-operate with him in every way. The present Minister of National Revenue is one of the two youngest members of the Cabinet. His colleague, the Minister of Labor, is a few months his junior. The older members of the Party to which they belong look upon them as fortunate young men, who are qualified by temperament and training to render valuable services to their country and party. Their appointment met with universal approval. Because of conditions both the Ministers of National Revenue and Labor have a very difficult task to perform. They are fortunately in their early prime and will certainly do their utmost to merit the confidence reposed in them by their Chief and the electors.

James Lorimer Ilsley was born on January 3rd, 1894, in the pleasant little town of Somerset. His parents are botn Conadians. Young James, as soon as he reached the required age, entered the public schools of his native town. Being a very likable youngster, he quickly made friends. His charm and willingness to help earned him the respect of the lads in the several classes he entered while at the elementary school. After completing his elementary studies he entered the Berwick High School. He was an apt pupil and assimilated without any difficulty the branches of knowledge taught by the excellent teachers at the high school. Following his graduation from the high school, he entered Acadia University. Although one of the smaller universities, it it renowned throughout the Dominion for the soundness of its curriculum, the high standard of its teaching staff and the sound methods they follow. During his studies at Acadia he enlarged his circle of friends and the several professors, under whom he studied, freely predicted a splendid career for him. The members of the Faculty of Acadia watch with interest the careers of their brilliant students. After receiving his Arts degree, young James decided that the legal profession was the one that he was qualified to follow with success. He entered as un undergraduate in the Law Faculty of Dalhousie and attentively followed the course of studies prescribed. Passing examinations was an easy thing for him because of his highly trained mind. He was admitted a member of the Bar and became head of the law firm of Ilsley and Archibald. He quickly made a reputation for himself, and his clients and friends felt that he was destined to occupy a larger place in the community than that enjoyed by the average practising barrister. His clients had the utmost confidence in his ability and knowledge. After consulting him they left his office feeling that, although he may not have practised law as long as those who were senior to him, his knowledge of law and judgment were such as to justify their confidence.

As his circle of friends grew, the stronger became their determination that he should enter public life. Possessed of a logical mind and being an effective speaker, he took an active part in several elections. At the meetings he addressed on behalf of his Party, he acquitted himself so creditably that the enthusiasm of his friends and admirers became such as to make them all the more determined to get him into the House of Commons. He was first elected at the general elections of 1926. When he entered th House he was quite a stripling. His manner was such, however, that a number of veterans in the House were certain that Ilsley would be heard from in the very near future. He became quite popular. He took part in the debates and attracted the attention of his Leader as well as Members on the other side. Although one of the youngest Members of the House, when he rose to speak he was listened to with marked attention. His speeches gave evidence of a cultivated mind. He sat through the four years from 1926-30 and had no difficulty in being re-elected, notwithstanding the defeat of his Party which was succeeded by the Bennett administration.

During the period he sat as a Member of the Opposition, he acquired a great deal of valuable information and became quite an authority on Parliamentary Procedure. He took part in some of the most important debates and enhanced his reputation as a forceful speaker and able critic. His constituents, who read his addresses and watched his rise as one of the prominent members of his Party, were satisfied that, when a change of government took place, their Member would be taken into the Cabinet. Their hopes in this respect were certainly fulfilled since, when Mr. King formed his Cabinet, he lost no time in asking the rising young politician from Nova Scotia to take charge of the Department he has presided over since his appointment with so much success. Mr. Ilsley has the air of a student. He is tall, and, being of fair complexion, looks even younger than his age. His modesty and affability have endeared him to the members of his staff and the employees who, in the performance of their duties, have occasion to meet him. Mr. Ilsley would, no doubt, give a great deal of credit for the success he has achieved, professionally and politically, to his charming wife. Miss Evelyn Wilhelmina Smith, daughter of Mrs. W. A. Smith, of Kentville, was a May bride. Her marriage took place on May 14th, 1919. There are two children, issue of their union, and they adore their kind-hearted dad, who is always ready to play with them when time permits.

Mr. Ilsley was appointed Minister of National Revenue and sworn in as a member of the Privy Council on October 23rd of last year. He has not yet had an opportunity of demonstrating in the measure of his ability how well qualified he is for the position he holds, but the addresses he has delivered since his inclusion in the Cabinet, both in the Dominion and the United States, indicate not only an appreciation of his responsibilities but a readiness to give the best that is in him in the service of his country and fellow citizens. His appointment to the Cabinet should encourage the youth of our country of both sexes to qualify themselves for holding high office. Mr. King, who was one of the youngest members of the Cabinet when first appointed, has never failed to encourage the young men and women of the Dominion to develop the qualities of leadership. Mr. Ilsley is a member of the Halifax Club, the Commercial Club of the same city, and, when time permitted, was an ardent Kiwanian. He is politically at the treshold of his career. He has reached what many much older than he is and longer in political life only attained after a great many years. His success is due to his ability, understanding of national problems, and readiness to make whatever sacrifice may be required of him by his eminent leader in the governing of this great dominion.

—:o:—

THE RUIN OF THE SHOE INDUSTRY

The independent organizations of shoe workers have practically ruined the cities of Boston. Lynn and Salem so far as the shoe industry is concerned. In 1929 Boston had at least 35 representative shoe concerns and today there are only about 4 shoes factories left in the City of Boston, with the result that Boston is no longer considered a shoe manufacturing center. Most of the concerns have either liquidated or moved to some small town. Many of those who moved from Boston did so to take advantage of low labor costs elsewhere, while others moved out on account of the unbusinesslike manner in which the so-called United Shoe and Leather Workers' Union officials condusted their organization.

Boston at one time was one of the largest shoe manufacturing centers and we are quite sure that a number of the companies which left the city could be induced to return if they were assured of uninterrupted production, brought about by short-sighted union misleaders. That assurance can be had because there are thousands of shoe workers in the city of Boston who would welcome an opportunity to work.

LE MONDE OUVRIER
The Labor World
Rédigé en collaboration
Le porte-parole des ouvriers organisés de la province de Québec
The Bilingual Mouthpiece of the Province of Quebec Organized Workers
Member of the International Labor Press
Membre de la Presse internationale Ouvrière d'Amérique
BEN. DROLET
Gérant de la circulation
Circulation Manager

Tél. LAncaster 3858
Salon de Fleurs St-Denis
1590, RUE SAINT-DENIS, (*Edifice du Théâtre St-Denis*)
Spécialités:
Bouquets de Noces, Tributs Floraux
Escompte de 10% aux lecteurs du "Monde Ouvrier"
Mme J. Z. PILON. Rés. HArbour 7901

The Canadian Converters Company, Limited
470 LAGAUCHETIERE ST. WEST
MONTREAL

A GREAT CANADIAN INDUSTRY
PRUE
DOMINION TEXTILE CO. LIMITED

DOMINION BRIDGE CO.
Limited
Head Office and Works at LACHINE, P. Q.
Branch Works:
Amherst Ottawa Toronto
Winnipeg Calgary Vancouver

A lesson from the depression—Be a Civil Servant—Postman, Customs Examiner, Clerk, Stenographer, etc. Free Booklet "How to get a Government Job." M.C.C. Civil Service School, Toronto (10)

Our Leading Amusement Places
Dans nos Théâtres

PALACE
2nd WEEK
Edna Ferber's
"SHOW BOAT"
What Stars!
IRENE DUNNE, ALLAN JONES
Charles WINNINGER, Paul ROBESON, Helen MORGAN

CAPITOL
WILLIAM POWELL *and*
JEAN ARTHUR *in*
"Ex-Mrs. Bradford"
plus!
Times Square Playboy
WARREN WILLIAM

PRINCESS THEATRE
2nd WEEK
Grace MOORE
"THE KING STEPS OUT"
with FRANCHOT TONE
Added Attraction
"Dangerous Intrigue"
10-1, 25c; 1-6, 35c. — Week Days
Saturday & Sunday Aft.: 40c; 6-11, 50c.

Faites vos achats de MERCERIES et VETEMENTS
FASHION-CRAFT
chez LECHASSEUR, Limitée
974 ouest, rue Sainte-Catherine
281 est, rue Sainte-Catherine
375 ouest, rue Saint-Jacques

J. SYLVIO MATHIEU
SERVICE DE TOILETTE
Tabliers, Jaquettes, Gilets, Nappes, Napkins, Serviettes de barbiers, etc., et tout autre article à l'usage de la toilette.
LINGE DE FAMILLE A LA LIVRE
Buanderie: 1871, rue CARTIER
Tél.: AMherst 8566
Résidence: 3851, rue Dandurand
Tél.: CLairval 2230

The
Windsor Hotel
ON DOMINION SQUARE
MONTREAL
J. ALDERIC RAYMOND
Vice-Président

Wires and Cables—Telephone Apparatus—Fire Alarm and Police Signalling Systems — Radio Transmitting and Receiving Equipment.
Made in Canada by
Northern Electric
COMPANY LIMITED
Plant and General Offices
MONTREAL, P. Q.

All Imperial products are manufactured in Canada by Canadian Workmen, at our six modern Refineries one of which is located at Montreal East.
IMPERIAL OIL LIMITED